

MARCHÉS PUBLICS
Articles 20 et 106 du Code des marchés publics

ACTE D'ENGAGEMENT

VARIANTES / OPTIONS

(Le candidat remplit un imprimé pour chaque variante ou option et donne les précisions ci-dessous)

Cet acte d'engagement :

- correspond à la solution de base unique de la consultation ;
 correspond à une ou des option(s) ;
 correspond à une ou des variante(s).

Préciser laquelle ou lesquelles :

A. Identifiants

DC8/99

Ministère, ou collectivité, ou établissement :

(Nom, Adresse, Direction, Sous-direction, Bureau, Télécopie et Téléphone).

Objet du marché :

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Origine de son pouvoir de signature :

- État : a été nommé personne responsable du marché (PRM) par arrêté du (JO du)
 Collectivités territoriales, établissements publics : le signataire,
 est le représentant de la collectivité ou de l'établissement, compétent pour signer le marché
 a reçu délégation de compétence, par (arrêté, décision ou délibération de l'organe délibérant) en date du

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 192 du Code des marchés publics :

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :

Imputation budgétaire :

Le présent marché est passé en vertu de l'article ou des articles (rayer la mention inutile) du Code des marchés publics. (Indiquer ici le ou les articles du code des marchés publics relatif(s) à la procédure de passation du marché auxquels il est fait référence. Lorsqu'il s'agit d'une procédure négociée, le cas visé sera précisé. Exemple: 104.1.2°)

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle et téléphone :

agissant pour mon propre compte ;

agissant pour le compte de la société (indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée) :

agissant en tant que mandataire

du groupement solidaire

du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (ou cahier des clauses particulières) n°..... duet des documents qui y sont mentionnés,

1. Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix ci-dessous⁽¹⁾ :

Nota Bene: Le candidat peut formuler son offre dans l'unité monétaire de son choix. Il a pris toutefois connaissance de l'unité monétaire souhaitée par l'administration dans le règlement de la consultation. Si le candidat présente une offre libellée dans l'autre unité monétaire que celle de l'administration, il accepte que celle-ci procède à la conversion de son offre en application des articles 4 et 5 du règlement CE n°1103/97 du 17 juin 1997. Il peut également lui-même procéder à cette conversion, en appliquant le même texte, en indiquant celle des deux unités monétaires dans laquelle il s'engage.

Dans l'hypothèse où le candidat présente une offre libellée dans l'autre unité monétaire que celle souhaitée par l'administration, et si cette offre est retenue, il est informé et accepte par avance que l'unité monétaire souhaitée par l'administration puisse s'imposer à lui dans le cadre de la mise au point finale du marché.

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles), exprimée en :

en francs

en euros (cocher une des deux cases seulement).

1-A ■ Montant de l'offre exprimée en francs

Montant hors TVA⁽²⁾

Taux de la TVA⁽³⁾

Montant TTC⁽³⁾

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....

(1) Si les prix doivent prendre la forme d'une liste, indiquer : « Voir annexe financière ». Pour plus d'information sur l'euro, voir site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : <http://www.finances.gouv.fr/euro>

(2) Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires.

(3) Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

1-B ■ Montant de l'offre exprimée en eurosMontant hors TVA⁽¹⁾Taux de la TVA⁽²⁾Montant TTC⁽²⁾

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....

.....

.....

2. ■ Compte à créditer en francs en euros

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

3. ■ Mode de règlement proposé par le candidat virement lettre de change relevé**4. ■ Bénéfice de l'avance forfaitaire** je ne renonce pas
au bénéfice de l'avance forfaitaire. je renonce**5. ■ Délai d'exécution**Le délai d'exécution du marché est demois ou jours (*razer la mention inutile*).**6. ■ Durée de validité de l'offre**

L'engagement figurant au 1° me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation ou dans l'avis de consultation.

7. ■ Origine des fournitures (marchés de fournitures seulement) Pays de l'Union européenne, France comprise ; Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) ; Autre

A

, le

Le candidat

(représentant habilité pour signer le marché)

(1) Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires.

(2) Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

C.1. La présente offre est acceptée :

- en ce qui concerne le lot unique ou la totalité des lots ;
- en ce qui concerne les lots ci-après seulement :
(indiquer les lots pour lesquels le candidat est retenu)

C.2. La présente offre est acceptée : (cocher une seule case)

(Dans l'hypothèse où le candidat a remis une offre dans l'unité monétaire autre que celle indiquée dans le règlement de la consultation, la personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché, procède à la conversion de l'offre dans l'unité monétaire prévue au règlement de la consultation sans que le candidat puisse élever quelque contestation que ce soit sur ce point.)

- en francs,
- en euros,

unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

Dans l'hypothèse où la conversion ultérieure du marché en unité euro est nécessaire, les parties au présent marché conviennent de procéder à cette conversion le(indiquer une date qui ne peut être postérieure au 31 décembre 2001).

Le présent acte d'engagement comporte les annexe(s) énumérée(s) ci-après :

IMPRIMÉ	DC4	DC10	DC11	DC12	DC13	AUTRE : Préciser
NOMBRE						

État et ses établissements : visa ou avis du contrôleur financier ou du contrôleur d'État

A

, le

Signature (de la personne responsable du marché ou du représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché)

Collectivités locales et leurs établissements publics : date de transmission en Préfecture :

■ **Formule d'origine**

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

la totalité du marché.

la totalité du bon de commande n° afférent au marché.
(indiquer le montant dans l'unité monétaire d'exécution du marché et en lettres)

.....
.....
.....

la partie des prestations évaluées (dans l'unité monétaire d'exécution du marché et en lettres) à.....

.....
.....
.....

que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

la partie des prestations évaluées (dans l'unité monétaire d'exécution du marché et en lettres) à

..... et devant être exécutées par

.....en qualité de :

co-traitant

sous-traitant

A

, le

(2)

Signature

■ **Annotations ultérieures éventuelles**

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettres) à :

.....
.....
.....

A

, le

(2)

Signature

(1) A remplir par l'administration (personne responsable du marché ou représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché) en original sur une photocopie.

(2) Date et signature originales.

■ Annotations ultérieures éventuelles (suite)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettres) à :

.....
.....
.....

A , le (2)
Signature

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettres) à :

.....
.....
.....

A , le (2)
Signature

E. Notification du marché au titulaire

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché

A , le (2)
Signature du titulaire

(1) A remplir par l'administration (personne responsable du marché ou représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché) en original sur une photocopie.
(2) Date et signature originales.